



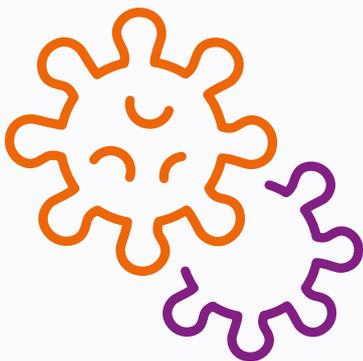
Comment les personnes en situation de handicap ont-elles vécu la crise de la Covid en 2020 ?

Analyse et résultats

MARS 2021

SOMMAIRE

① IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SANITAIRES SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES	P. 6
② RÉORGANISATION DU TRAVAIL: QUELS ENSEIGNEMENTS?	P. 9
③ LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	P. 11
④ ET DEMAIN?	P. 12
MÉTHODOLOGIE	P. 14





Éditorial

par Malika Bouchehioua,
présidente de l'Agefiph

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons génère des inquiétudes économiques et sociales, des conséquences en termes de motivation au travail et de fatigue physique et mentale. Dès le début de la crise de la Covid-19, en complémentarité des aides de l'Etat, l'Agefiph s'est engagée pour répondre au mieux et au plus près des besoins de ses bénéficiaires: les personnes en situation de handicap et les entreprises du secteur privé. L'Agefiph a ainsi engagé 40 millions d'euros à travers une série de mesures exceptionnelles touchant les salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Afin de mieux comprendre les impacts de la crise et les besoins des personnes en situation de handicap, l'Agefiph s'est associée à l'Ifop pour mettre en place une grande enquête en 3 étapes en mai, juin et septembre 2020 portant sur le vécu professionnel des personnes en situation de handicap. Cette enquête visait à mieux appréhender et faire connaître la manière dont cette crise a affecté la vie et les parcours professionnels des personnes en situation de handicap. Objectif également pour l'Agefiph: ajuster et adapter son offre d'accompagnement, ses services et ses aides pendant cette période.

Le ressenti et l'inquiétude forte des personnes en situation de handicap témoignent des nombreuses difficultés rencontrées depuis le début de la crise tant sur le plan professionnel qu'au niveau sanitaire et social.

Face à ces réalités, l'Agefiph reste mobilisée pour accompagner les personnes en situation de handicap et les employeurs privés, sécuriser les parcours professionnels et soutenir la dynamique d'emploi des personnes en situation de handicap dont nous savons d'expérience qu'elles pourraient être particulièrement touchées par cette crise.

L'Agefiph a décidé la prolongation de ses mesures exceptionnelles jusqu'en juin 2021, voire décembre 2021 pour certaines, en coordination avec les mesures déployées par l'Etat et en cohérence avec celles déployées par le Fonds pour l'insertion dans la fonction publique (FIPHFP). Ensemble, nous nous devons d'être aux côtés des personnes en situation de handicap, des employeurs, des acteurs de l'emploi, de la formation, de la santé au travail et du handicap, pour soutenir en toutes circonstances la construction d'une société plus inclusive.

66 % des personnes en situation de handicap estiment que leur motivation au travail n'a pas diminué
(69 % pour l'ensemble de la population)



Près de **37 %** des personnes en situation de handicap interrogées ont le sentiment d'une dégradation de leur état de santé physique et **32 %** de leur santé mentale

Plus de **50 %** se sont senties isolées pendant la première période de confinement

70 % des personnes interrogées déclarent s'en sortir difficilement avec les revenus du foyer

65 % s'estiment favorable au développement du télétravail
(83 % pour l'ensemble de la population)



*chiffres septembre 2020



Préambule

par **Sophie Cluzel**, Secrétaire
d'État auprès du Premier ministre,
chargée des personnes handicapées

Un des enseignements face à un contexte professionnel bouleversé par la crise sanitaire, a été de réaliser combien les solutions technologiques notamment numériques, facilitent notre quotidien. Le télétravail s'est généralisé et cette évolution dans la façon d'envisager le quotidien de travail a bénéficié à un certain nombre de salariés, dont des salariés en situation de handicap.

Des appréhensions du côté des salariés comme des managers ont pu être levées permettant de réaliser que le télétravail peut être une solution pérenne, qui permet de répondre à des besoins liés à certaines situations de handicap.

Il reste néanmoins indispensable que le télétravail soit choisi et non subi. Handicap ne signifie pas vulnérabilité et obligation de travailler à domicile. Par ailleurs même quand elle est choisie, cette forme de travail implique le maintien de relations humaines et d'échanges. L'enquête Ifop pour l'Agefiph souligne à cet égard le sentiment d'isolement pendant la période de télétravail qui a été relevé par plus de 50 % des personnes en situation de handicap interrogées. Il s'agit dans cette période compliquée de préserver de façon générale l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le gouvernement a déployé 100 millions d'euros d'aides financières incitatives dans le plan de relance, pour limiter le coût du travail pour l'employeur qui recrute

une personne en situation de handicap, mais aussi pour sécuriser l'emploi de ceux qui sont en poste: 4000 euros pour tout recrutement en CDI ou CDD de plus de 3 mois d'un salarié en situation de handicap et ce sans limite d'âge jusqu'au 30 juin 2021, mais aussi 15 millions de financements supplémentaires fléchés pour renforcer les Dispositifs Emploi Accompagné (DEA). Ces dispositifs encore trop peu connus, permettent un accompagnement spécifique (personnalisé, mobilisable sans limitation de durée, avec une intensité variable) de l'employeur et du salarié en situation de handicap, par un job coach externe, notamment pour sécuriser et maintenir en emploi. Mobiliser cet accompagnement est particulièrement utile sur des situations complexes à appréhender pour l'employeur comme, par exemple, les situations de handicap psychique. Maintenir en emploi est en effet un enjeu essentiel dans ce contexte économique tendu.

Je salue à cet égard les mesures exceptionnelles mises en œuvre par l'Agefiph et prolongées jusqu'au 30 juin 2021 pour prendre en charge les surcoûts d'équipements spécifiques, mais aussi favoriser la mise en place du télétravail ou encore proposer une écoute téléphonique aux personnes qui en éprouveraient le besoin. La crise ne doit pas freiner nos ambitions, mais au contraire nous amener à faire davantage preuve de créativité et de dynamisme! Profitons-en pour faire différemment et accélérer la construction d'une société véritablement inclusive!



1 IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SANITAIRES SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Forts impacts économiques

L'impact de la covid-19 sur les revenus des personnes en situation de handicap est jugé important. Ainsi, 61 % des personnes interrogées ont déclaré en mai 2020 s'en sortir difficilement avec les revenus du foyer. Un chiffre qui a atteint 70 % en septembre 2020 (contre 53 % pour le grand public). Des difficultés accentuées pour les travailleurs indépendants que l'Agefiph accompagne aussi depuis les débuts de la crise liée à l'épidémie de Coronavirus.

Pour les personnes handicapées ayant indiqué un état de santé dégradé, la crise a eu un impact négatif sur leur vie professionnelle, notamment pour celles en recherche d'emploi, en formation ou en mission de travail temporaire.

QUESTION: Vous personnellement, comment vous en sortez-vous avec les revenus de votre foyer ?

	Comparatif grand public (%)	Septembre 2020 (%)
Total Facilement	47	30
Très facilement	5	4
Assez facilement	42	26
Total difficilement	53	70
Assez difficilement	45	44
Très difficilement	8	26

Impacts négatifs sur la santé

Vécu du confinement

73 % des répondants handicapés (60 % pour le grand public) ont mal vécu le confinement et ont exprimé d'importants problèmes de santé.

À l'écoute des personnes en situation de handicap

Sur chaque territoire, une cellule d'écoute psychologique a été mise en place dès le début de la crise pour répondre aux questions que se posent les personnes handicapées et aux difficultés qu'elles ressentent. Elle est accessible à tous à partir du numéro vert de l'Agefiph (0 800 11 10 09), y compris aux personnes sourdes et malentendantes.

Une expérience de la crise plus intense que celle vécue par le grand public

En septembre 2020, lors de la 3^{ème} et dernière étude, l'état de santé apparaît dégradé pour tous les publics en situation de handicap, de façon accentuée par rapport à la vague précédente d'enquête. 37 % des répondants considéraient en septembre que leur état de santé physique s'était dégradé (contre 34 % en juin). 32 % indiquent que leur état de santé mentale s'est dégradé (contre 29 % en juin).



QUESTION: Comment a évolué votre état de santé depuis le début de la crise du Coronavirus ?



	Il s'est dégradé (%)	Il n'a pas évolué (%)	Il s'est amélioré (%)
Votre état de santé physique	37	56	7
Votre état de santé mentale	32	58	10

Réponses apportées en septembre 2020, soit 6 mois après le début officiel de la crise sanitaire.

QUESTION: Depuis la crise du Coronavirus, vous arrive-t-il plus qu'auparavant ou moins qu'auparavant...

	Comparatif population Française (%)	Personnes en situation de handicap Septembre 2020 (%)
De vivre des périodes intenses de stress, de nervosité ou d'anxiété	41	69
De vivre des épisodes de dépression	11	54
D'avoir une perte de motivation sur le plan professionnel	-	51
De souffrir du bruit de votre voisinage	11	42
De souffrir de la promiscuité / d'un manque d'intimité	22	36
D'avoir des difficultés à travailler en présence des autres membres de votre foyer	29	36

Près de 69 % des personnes en situation de handicap ont déclaré vivre des périodes intenses de stress, de nervosité ou d'anxiété (contre 41 % pour le reste de la population française). Elles sont 54 % à avoir vécu davantage d'épisodes de dépression, contre seulement 11 % pour le reste de la population.

Ces difficultés sont accentuées pour les dirigeants d'entreprise (notamment TPE), les chômeurs et les personnes vivant en région parisienne. En septembre 2020, 53 % des personnes en situation de handicap se disaient particulièrement fatiguées (contre 29 % pour l'ensemble des actifs).



Cette période inouïe a et va laisser des traces en termes d'inquiétude économique, de motivation au travail et de fatigue physique et mentale dans la population française comme pour les personnes en situation de handicap.

La période rénove le rapport des organisations du travail avec leurs collaborateurs. Les trois études menées par l'Ifop et l'Agefiph montrent que la période de crise que nous traversons est vécue de manière très différente par les travailleurs handicapés. Si elle a facilité le travail de certains, nombre de personnes en situation de handicap montrent : stress, fatigue physique, sentiment d'isolement et démotivation. Elle s'accompagne d'une inquiétude grandissante quant à leur avenir professionnel y compris pour ceux qui ont repris leur emploi.

Cette période se caractérise par un isolement social et professionnel auquel doivent faire face les personnes en situation de handicap qui n'ont pas toujours les ressources idoines. Pour d'autres, cette période, au contraire, est une occasion de mieux concilier état de santé et activité professionnelle, parfois même un facteur d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Le **Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées**, notamment la commission emploi qui regroupe professionnels, employeurs, et organisations syndicales, s'est d'ailleurs mobilisé dans cette période notamment pour proposer une bonne prise en compte des situations de travail des personnes handicapées dans un contexte de crise sanitaire et a formulé une série de **recommandations pratiques pour la mise en place adaptée du télétravail par les employeurs**. Il invite à se saisir des opportunités qu'a fait apparaître cette crise notamment concernant les possibilités offertes par le télétravail ou encore l'évolution du numérique au service des personnes en situation de handicap, pour être force de proposition. Il est aussi attentif à l'évolution du marché du travail qui risque de s'assombrir fortement dans les prochains mois, pour accompagner les travailleurs handicapés et proposer des solutions visant à soutenir l'emploi et le maintien dans l'emploi. »



Jérémie Boroy
Président du Conseil National Consultatif
des Personnes Handicapées



2 RÉORGANISATION DU TRAVAIL : QUELS ENSEIGNEMENTS ?



Télétravail, entre opportunité et risque d'isolement

De nombreuses personnes en situation de handicap ont été amenées à télétravailler. Lors de la première étude de mai, elles étaient plus nombreuses à se déclarer en télétravail (64 %) que le grand public (53 %). Avec un ressenti mitigé sur l'efficacité du travail, la gestion du handicap ou de la maladie, les conditions de travail.

Si près des deux tiers des personnes en situation de handicap sont favorables au développement du télétravail, il existe un décalage important entre la population active française (83 % des salariés français sont en faveur d'une augmentation de la part du travail à distance).

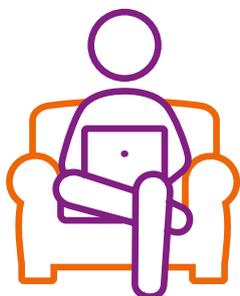
En septembre (3^{ème} étude), la proportion de personnes à reprendre le travail en présentiel progresse par rapport à la deuxième vague et la proportion de télétravail décroît désormais significativement pour l'ensemble des actifs. En particulier, 11 % des personnes en situation de handicap sont en télétravail en septembre 2020 (contre 35 % en mai).

QUESTION: Diriez-vous que depuis le début de la crise du Coronavirus, le télétravail à un impact positif ou négatif sur les critères suivants ?

Base: aux actifs soit 48 % de l'échantillon (données septembre 2020)	Un impact positif	Un impact négatif	Aucun impact
L'efficacité de votre travail	36	28	36
La gestion de votre état de santé et de votre handicap...	34	37	29
Vos conditions de travail	33	33	34
Votre état d'esprit	31	33	36
Votre motivation au travail	30	32	38
Vos relations professionnelles : collègues, hiérarchie, clients, fournisseurs...	21	35	44

Si les personnes en situation de handicap sont relativement favorables au développement du télétravail, elles pointent certains effets négatifs, notamment en termes de gestion du handicap, de conditions de travail et de motivation au travail.

La crise du Coronavirus a contribué à renforcer pour 34 % des personnes interrogées le sentiment d'isolement (septembre 2020).



À rebours des commentaires médiatiques, les résultats des enquêtes menées par l'Ifop pendant et après le premier confinement, montrent que cette période a en fait plutôt bien été vécue par la population française avec trois-quart des sondés indiquant avoir bien vécu le fait d'être confinés à leur domicile, proportion toutefois inférieure pour les personnes en situation de handicap. Celles-ci, qui expriment de plus grandes difficultés financières, estiment pour un tiers d'entre elles que leur état de santé (physique et/ou mentale) s'est dégradé depuis le début de la crise du Coronavirus. **Sur le plan du vécu professionnel, les ressentis des travailleurs handicapés sont très proches de ceux mesurés auprès de la population active dans son ensemble avec un bémol concernant le télétravail.** Les travailleurs handicapés y sont globalement moins favorables. Peut-être, car le télétravail accentue l'isolement. »

Frédéric Dabi

directeur général adjoint de l'Ifop

François Legrand

chargé d'études à l'Ifop

QUESTION: Vous personnellement, diriez-vous que le développement massif de la pratique du télétravail est souhaitable ?

Base: aux actifs soit 48 % de l'échantillon	Comparatif population active française (%)	Ensemble Septembre 2020 (%)
Total Oui	83	65
Oui, tout à fait	35	29
Oui, plutôt	48	36
Total non	17	35
Non, plutôt pas	13	21
Non, pas du tout	4	14

3 LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Des employeurs plutôt mobilisés

La majorité des personnes en situation de handicap considère que leur employeur a bien pris en compte leur situation de handicap. 31 % sont considérées comme vulnérables par les employeurs qui ont pris des dispositions particulières (bureau individuel, télétravail) dans plus des deux tiers des cas.

44 % des personnes en situation de handicap se sentent vulnérables, pourcentage logiquement plus élevé (62 %) pour les personnes porteuses d'une maladie invalidante.



Votre employeur est-il informé du fait que vous êtes en situation de handicap ?

92 %
des répondants disent oui

QUESTION: Compte tenu de votre handicap, diriez-vous que votre employeur vous considère comme une personne vulnérable à une contamination au Covid 19 ?

Base: Si employeur informé du handicap, soit 44 % de l'échantillon	septembre 2020 (%)
Total Oui	31
Oui, et votre employeur a pris des dispositions particulières pour vous protéger (octroi d'un bureau individuel, télétravail...)	22
Oui, mais votre employeur n'a pas pris de mesures concrètes pour vous protéger	9
Non, vous n'avez pas le sentiment que votre employeur vous considère comme une personne vulnérable	69



4 ET DEMAIN ?

Dans ce contexte de crise, les personnes en situation de handicap apparaissent fragilisées, tant sur le plan économique qu'au niveau sanitaire et professionnel.

L'inquiétude économique est **plus marquée chez les demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.**

Quant à l'avenir, **les personnes en situation de handicap expriment un certain pessimisme** (71 % des demandeurs d'emploi craignent de ne pas trouver ou retrouver d'emploi) et expriment

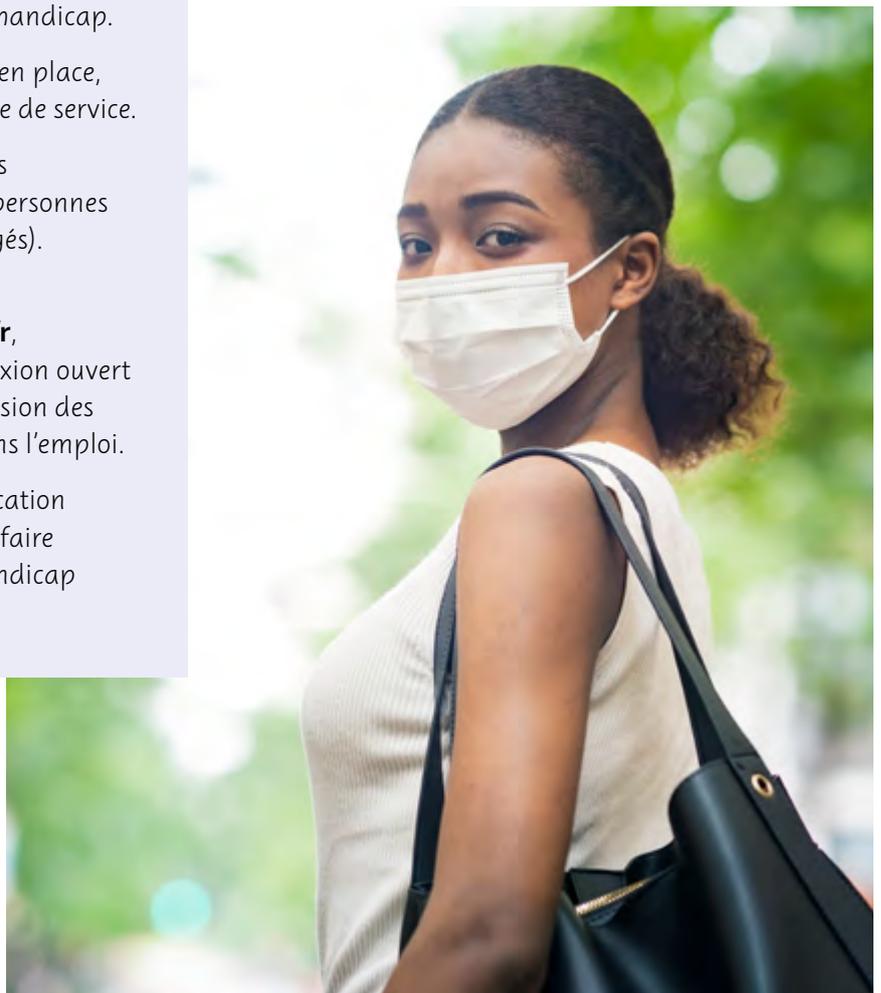
de fortes inquiétudes. Notamment celle de voir leurs **conditions de travail se dégrader** (63 %) ou de se sentir davantage **isolées** (57 %).

Sur le plan des aides, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi portaient en septembre un jugement globalement positif sur les mesures gouvernementales. **L'octroi de la prime à l'embauche est apprécié** : 78 % déclarent que c'est une mesure indispensable, 74 % que c'est une mesure juste.

L'Agefiph est mobilisée pour accompagner les personnes en situation de handicap et faire évoluer le regard sur le handicap.

C'est le sens des dispositifs mis en place, en complémentarité de son offre de service.

- Des mesures exceptionnelles pour soutenir l'emploi des personnes handicapées (40 M€ engagés).
- La consultation **www.activateurdegalite.fr**, espace de débats et de réflexion ouvert à tous pour accélérer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi.
- La campagne de communication **#LeProgrèsCestMoi** pour faire changer le regard sur le handicap dans l'emploi.



QUESTION: En pensant aux trois prochains mois, diriez-vous que vous êtes optimistes ou pessimistes quant à la possibilité de trouver ou retrouver un emploi (en CDD ou CDI) ?

Base: demandeurs d'emploi, soit 36 % de l'échantillon.	Septembre 2020 (%)
Totaux Optimistes	29
Tout à fait optimistes	6
Plutôt optimistes	23
Totaux pessimistes	71
Plutôt pessimiste	41
Tout à fait pessimiste	30

QUESTION: Pour les mois à venir, diriez-vous que vous êtes inquiet ou non à l'idée... ?

	Septembre 2020 (%)
De voir vos conditions de travail se dégrader (item posé aux actifs)	63
D'attraper le Covid 19	60
D'être davantage isolé	57
De perdre votre emploi (item posé aux actifs)	47



Vivre avec le virus dans la durée sera sans nul doute une épreuve particulièrement compliquée pour les travailleurs handicapés.

Ils étaient déjà confrontés à des discriminations et des difficultés d'accès ou de maintien en emploi, comme en témoigne depuis des années un taux de chômage très élevé.

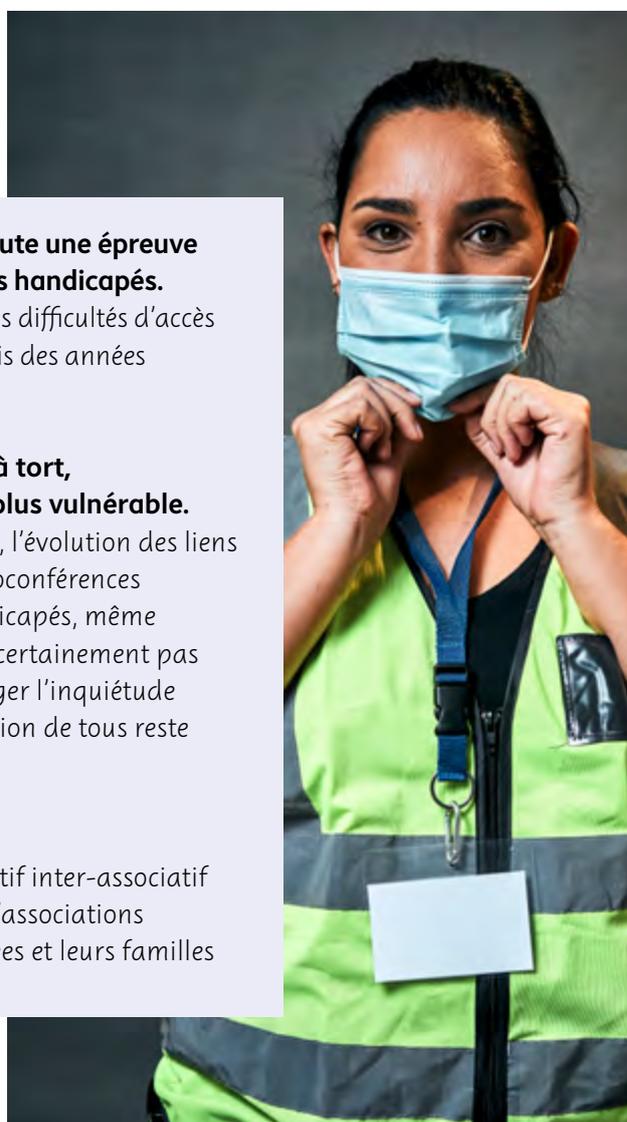
Beaucoup d'entreprises risquent de considérer, à tort, qu'une personne handicapée est par définition plus vulnérable.

L'adaptation nécessaire de l'organisation du travail, l'évolution des liens au sein du collectif de travail, la prévalence des visioconférences et du télétravail vont impacter les travailleurs handicapés, même si tous les types de handicaps et de métiers ne sont certainement pas concernés de la même manière. Il y a de quoi partager l'inquiétude de nombre de travailleurs handicapés. La mobilisation de tous reste encore plus que nécessaire. »



Arnaud de Broca

président du collectif handicaps, collectif inter-associatif regroupant près d'une cinquantaine d'associations représentant des personnes handicapées et leurs familles



Méthodologie

Consultations réalisées par l'Ifop à l'initiative de l'Agefiph qui a diffusé le lien des enquêtes via ses différents canaux de communication, notamment sur les réseaux sociaux.

1^{re} enquête

(réalisée du 7 au 15 mai 2020):



Comprendre comment le confinement affecte le quotidien – notamment au niveau professionnel – des personnes en situation de handicap. Consultation menée auprès d'un échantillon de 4 400 personnes en situation de handicap.



2^{ème} enquête

(réalisée du 18 au 26 juin 2020):



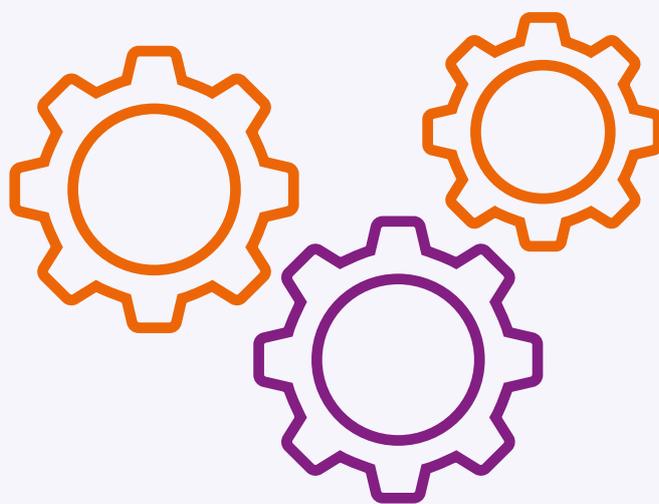
Déterminer la manière dont les personnes handicapées vivent la situation de crise et poursuivent leurs activités et leur projet professionnel depuis le déconfinement. Consultation menée auprès d'un échantillon de 3 879 personnes en situation de handicap.

3^{ème} enquête

(réalisée en ligne du 11 au 18 septembre 2020):



La troisième vague de l'enquête Ifop-Agefiph s'est concentrée sur le ressenti des personnes en situation de handicap en post-confinement. Il s'agissait donc de faire un point sur les tendances déjà observées lors des deux phases précédentes. Consultation menée auprès d'un échantillon de 3 028 personnes en situation de handicap.





Retrouvez les publications
de l'Observatoire de l'emploi et du handicap
sur agefiph.fr/centre-de-ressources

Direction de la publication: Didier Eyssartier
Rédaction: Direction Innovation Évaluation et Stratégie
Conception: Agence In medias res
Mise en page: Agence In medias res
Crédits photo: Baptiste Lignel